

SESSION 2025

**CONCOURS INTERNE
DE MAGASINIER PRINCIPAL DES BIBLIOTHÈQUES**

**RÉDACTION D'UNE NOTE SUR LA RÉOLUTION D'UN
PROBLÈME PRATIQUE**

Durée : 2 heures

Calculatrice autorisée selon les modalités de la circulaire du 17 juin 2021 publiée au BOEN du 29 juillet 2021.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

Lauréat(e) du concours de magasinier principal des bibliothèques, vous êtes affecté(e) au sein d'une bibliothèque, au sein du Pôle Service et collections, comme responsable de l'équipe des sept magasiniers du Service de la conservation et des magasins. La bibliothèque possède de riches collections remontant au Moyen Âge, avec des manuscrits, des fonds imprimés anciens, d'importants fonds documentaires et universitaires contemporains, soit au total plus d'un million de documents, dont certains très rares et précieux conservés en Réserve. Les collections comprennent également des objets d'art et dons d'explorateurs, parmi lesquels des documents audiovisuels.

L'établissement a rédigé récemment un Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC). Le directeur de la bibliothèque demande à votre chef de service, conservateur, d'organiser un exercice de plan d'urgence en cas de sinistre, pour entraîner le personnel de la bibliothèque (72 personnes). Tous les agents ont reçu auparavant une formation théorique. Le conservateur a écrit un scénario de dégât des eaux : suite à un violent orage nocturne, il se produit une infiltration sur trois étages qui touche quatre magasins, dont une partie de la Réserve. Le sinistre n'est découvert qu'à l'ouverture de la bibliothèque le lendemain matin. Entre 1 et 15 tablettes sont touchées selon les magasins. Les premières constatations sont : 23 documents précieux sont endommagés, 600 monographies et 1000 fascicules sont mouillés, 90 ouvrages sur papier glacé sont trempés.

Dans le cadre de la préparation de l'exercice à venir, vous rédigerez une note à l'intention du conservateur responsable du service dans laquelle vous rappellerez l'organisation à mettre en place, les opérations à mettre en œuvre, les rôles au sein de l'équipe de la conservation, les besoins en équipement des agents comme en matériel et fournitures.

L'exercice mobilise 75% du personnel. Il est organisé après la fermeture de la bibliothèque, entre 18 et 21 heures. Selon le protocole de gestion des personnels de l'établissement, les heures avant 19 heures sont en récupération simple, ensuite en récupération double. Combien d'heures de récupération devront-elles être accordées au total par l'établissement ?

Vous détaillerez ce calcul et son résultat à la fin de votre note.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours interne :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
FMI	R0000	101	1037

